



L'Édito : Quels changements géopolitiques globaux la crise du coronavirus va-t-elle provoquer ?, par Jean-David LEVITTE

Jean-David LEVITTE est senior policy advisor pour le groupe ESL & Network. Il a eu une carrière diplomatique remarquable, marquée dans un premier temps par un passage à l'Élysée aux côtés du Président Giscard d'Estaing de 1975 à 1981. De 1995 à 2000, il a été le Conseiller diplomatique et Sherpa du Président Jacques Chirac. Entre temps, il a notamment occupé les fonctions d'Ambassadeur de la France aux Nations-Unies à Genève. De 2007 à 2012, il a été le conseiller diplomatique et Sherpa du Président Nicolas Sarkozy. De 2003 à 2007, il a été Ambassadeur à Washington pendant la difficile période de la guerre en Irak. De 2000 à 2002, il a été Ambassadeur à l'ONU à New York, présidant le Conseil de Sécurité lors des attaques du 11 septembre 2001.

Deux mouvements, qui étaient déjà à l'œuvre avant la crise, vont s'amplifier :

Il y a d'abord la tendance à la «déglobalisation», provoquée par la prise de conscience d'une dépendance excessive à l'égard de la Chine, devenue en quatre décennies l'atelier du monde, et, dans une moindre mesure, de l'Inde. Dès son élection en 2016, Trump a tenté, sans grand succès jusqu'à présent, d'imposer le rapatriement vers les États-Unis d'unités de production installées dans les pays à bas coûts. Aujourd'hui, les dirigeants européens le rejoignent en souhaitant qu'un certain nombre de biens d'importance «stratégique» soient produits dans l'Union européenne. C'est vrai pour les médicaments et vise la Chine et l'Inde. Mais c'est également vrai pour l'intelligence artificielle et les données et vise à mettre fin, en l'occurrence, au duopole américano-chinois.

Deux données majeures limiteront ce mouvement de «déglobalisation» : la taille même des marchés chinois et indien, que les grands groupes occidentaux ne peuvent ignorer et où ils devront continuer à produire pour des milliards de consommateurs locaux. Et les coûts de production en Occident, qui inciteront les investisseurs à rechercher des implantations proches, en Afrique pour l'Europe, en Amérique latine pour les États-Unis.

Et c'est là qu'intervient le deuxième phénomène majeur, accentué par la crise du coronavirus : la compétition entre la Chine et les États-Unis pour le leadership mondial. La Chine de Xi Jinping se sent assez forte aujourd'hui pour relever le défi. Elle affiche clairement

sa volonté de devenir LE leader mondial, en lieu et place des États-Unis. En témoignent sa montée en puissance dans les organisations internationales boudées par les États-Unis, sa politique systématique de mise sous tutelle économique, financière, et donc politique, d'un nombre croissant de pays asiatiques et africains, enfin sa prétention à se présenter en contre-modèle de gouvernement efficace face aux faiblesses des démocraties occidentales.

L'issue de ce match est bien moins certaine que la propagande chinoise ne voudrait le faire croire. D'abord parce que la Chine se heurte à des défis redoutables chez elle, à commencer par le vieillissement accéléré de sa population. Ensuite parce que la Chine, à la différence de l'Occident, n'a pas d'alliés. Elle n'a que des obligés, qui ressentent, et quand ils le peuvent résistent, à ses pressions.

Tout va donc dépendre de la capacité des pays occidentaux à relever ensemble le défi chinois, à réinvestir les organisations internationales et à proposer aux pays en développement l'aide financière considérable dont la plupart auront besoin pour faire face aux conséquences économiques de la crise du coronavirus. Dans ce contexte exceptionnel, les élections américaines du 3 novembre revêtent une importance historique. Sans attendre, il revient à l'Union européenne, et singulièrement au couple franco-allemand, de prendre l'initiative et d'élaborer une stratégie globale ambitieuse, comme en 1975 avec la création du G7 lors du sommet de Rambouillet à la suite du premier choc pétrolier, ou en 2008 avec la création du G20 lors du sommet de Washington pour faire face à la crise financière.



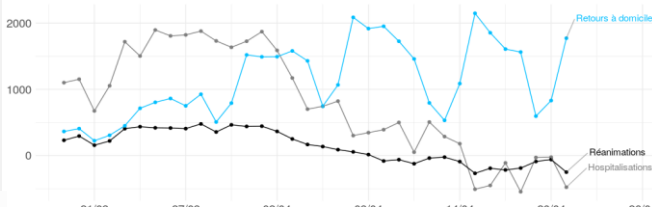
Tableau de suivi de l'épidémie

→ Le Covid-19 plus meurtrier que la canicule de 2003 - Avec le franchissement du seuil des 20 000 morts, le nombre de personnes mortes du coronavirus a dépassé celui dû à la canicule de 2003. Si la grippe tue chaque année entre 10 000 et 15 000 personnes, selon l'Institut Pasteur, le bilan après un peu moins de trois mois d'épidémie en France n'équivaut guère aux prévisions des tenants de la "grippette". Concernant les décès, les données de Santé publique France nous apprennent que l'âge médian se situe à 84 ans et que 75% des morts ont plus de 75 ans.

Pays	Décès	Personnes contaminées (Total)	Évolution journalière du nombre de cas	Évolution journalière du nombre de décès	Taux de mortalité	Évolution du nombre de morts (%)
États-Unis	44845	823786	39460	2751	5.4	7
Royaume-Uni	17378	130040	4316	828	13.4	5
Italie	24648	183957	2729	534	13.4	2
France	20796	158050	2667	531	13.2	3
Espagne	21282	204178	3968	430	10.4	2
Allemagne	5033	148291	1226	171	3.4	4
Corée du Sud	237	10683	9	1	2.2	0
Chine	4632	82779	32	0	5.6	0

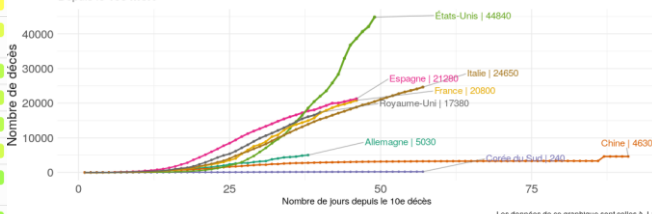
Évolution de la situation sanitaire en France (par jour)

Données hospitalières relatives à l'épidémie de COVID-19



Évolution du nombre de décès depuis le 10e décès

Depuis le 10e mort



Retrouvez l'ensemble des données en temps réel sur le [dashboard de John Hopkins](#)

Regard d'expert - Stop-Covid... N'ayons pas peur de la technologie, par Noëlle LENOIR

Noëlle LENOIR est spécialisée en droit de la conformité, droit public, droit de la protection des données personnelles, régulation et concurrence, au niveau national, européen et international. Ministre des Affaires Européennes de 2002 à 2004, elle a aussi été la première femme et plus jeune membre jamais nommée au Conseil Constitutionnel (1991-2001). Noëlle Lenoir est également membre de l'Académie française des Technologies et vice-présidente de la Chambre de Commerce Internationale (section française). Elle est, depuis mai 2017, l'un des trois membres du panel d'experts indépendants chargé de suivre les politiques et procédures de compliance chez Airbus.



Le confinement n'est pas une situation pérenne. Il n'est pas envisageable de mettre un pays, voire un continent comme l'Europe, en léthargie prolongée. La sortie de pandémie n'en serait que plus désastreuse avec sa cohorte de deuils, de faillites d'entreprises, de chômage, de détresse sociale, sans parler du calvaire de celles et ceux, adultes ou enfants, qui auront été exposés en milieu confiné à d'intolérables violences familiales.

Pour autant, le déconfinement en France, même progressif, est à haut risque, car le Covid-19, d'après les dernières informations scientifiques, s'accroche à l'homme d'une manière plus virulente qu'aucun autre avec un niveau de contagion inédit. Rien à voir avec une grippette, pas même avec le SRAS. Gardons-nous d'illusions, un traitement ou un vaccin ne sont pas pour demain, et nos héroïques soignants qui sauvent quotidiennement des vies en risquant la leur ne tiendront pas éternellement. D'où l'idée de mettre la technologie numérique et l'intelligence artificielle au service de la surveillance des déplacements, via une application sur smartphones, pour prévenir celles et ceux qui ne sont pas infectés qu'ils sont à risque pour avoir été à proximité de personnes qui le sont.

Avec sa loi sur le « StopCovid », la France sera loin d'être la première à se doter d'une telle application. Des expériences réussies ont été mises en œuvre, sur une base volontaire ou non, à Singapour, en Corée du Sud, à Hong Kong, au Vietnam ou à Taïwan. En Europe, les Polonais ont opté pour une combinaison géolocalisation et reconnaissance faciale sans consentement des intéressés. Le système est obligatoire en Slovaquie et fonctionne sur la base du volontariat en République Tchèque et en Allemagne. Les Espagnols ont recours à

la géolocalisation dans le cadre de leur législation sur l'urgence sanitaire. Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni, il n'est pas un Etat en Europe qui n'entende se priver de ce moyen technique d'autant plus indispensable pour accompagner le déconfinement.

La France a le choix entre une formule obligatoire ou sur la base du consentement. Car si l'on peut admettre que la loi du 23 mars 2020 sur l'urgence sanitaire ne donne au Premier ministre le pouvoir que d'ordonner des mesures « ayant pour objet la mise en quarantaine », le Règlement général européen de protection des données de 2016 (RGPD), n'interdit pas ce genre d'application qui pourrait d'ailleurs être prévue par décret. Selon le RGPD, les règles habituelles de protection de la vie privée peuvent être assouplies dans un but de « sécurité, surveillance et alerte sanitaire ». Des données de santé peuvent être collectées sans le consentement des intéressés pour peu qu'il y aille d'un « intérêt public important » ou de la préservation d'« intérêts vitaux ». En mars, le Comité européen de la protection des données (CEPD) a justifié le traçage des déplacements dans les États de l'Union sur la base de la directive de 2002 « e-privacy ». Le CEPD incluant la santé dans la sauvegarde de « la sécurité nationale, la défense et la sécurité publique ».

La CNIL a quant à elle déjà eu l'occasion d'approuver en 2015 les dispositifs de géolocalisation installés dans les véhicules utilisés par des employés, sans leur consentement : pour justifier et facturer une prestation de transport, mais aussi pour suivre le temps de travail et contrôler le respect des règles d'utilisation du véhicule.

Le Parlement est donc face à une alternative et doit se poser la question de savoir si avec un taux de mortalité due au Covid 19 parmi les plus importants au monde, la France peut se payer le luxe d'un système à la carte dont l'efficacité n'est nullement garantie.

Médias et traitement alternatifs de l'information : enjeux d'influence ? – Depuis le début de l'épidémie de Covid-19, les médias traditionnels essaient de présenter tous les aspects de la gestion de cette crise, du point de vue sanitaire à la question sociale, en passant par les problématiques économiques. Si l'épidémie et sa gestion sont devenues les sujets principaux des discussions sur les plateaux des chaînes d'info, des éditos ou des matinales des radios, elles sont aussi, on l'a vu, devenues un sujet central sur les réseaux sociaux. Sur les réseaux sociaux, mais également au sein des médias alternatifs, qui ont pignon-sur-rue au sein de groupes et de pages militants sur Facebook, ainsi qu'une visibilité certaine sur Twitter au sein d'un certain écosystème activiste. L'analyse de la discussion sur les sujets politiques, environnementaux ou sociaux liés au contexte de l'épidémie de Covid-19 a permis de voir l'émergence, dans les échanges, de références grandissantes aux médias alternatifs, notamment ancrés à l'extrême-gauche, comme *Révolution Permanente*, *Paris Lutte Info*, *Lille Insurgée*, ou *Nantes Révoltée* et bien d'autres.

Des médias participatifs, habitués des manifestations traditionnelles — qu'ils suivent et relaient en direct, ou bien de la publication de manifestes et autre modes d'emplois de l'action directe, qui ont dû, eux aussi, s'adapter au confinement. Fortement relayés sur les réseaux sociaux, bénéficiant de la traditionnelle critique des médias dits *mainstream* et de leur gestion de l'information par une certaine frange de l'opinion, les médias alternatifs ont pris une place certaine dans la sphère informationnelle liée au contexte du confinement. Et dans la sphère militante aussi. *Révolution Permanente* fut par exemple à l'initiative d'une [action en ligne](#) afin de condamner la production supposée "non essentielle". Le hashtag a d'ailleurs fait date, et est devenu un des symboles de la lutte sociale au temps du confinement. Une influence qui a émergé pendant la période du confinement, et qui se vérifie d'ailleurs concernant le traitement de l'information sur le sujet des [émeutes qui ont lieu dans les banlieues](#), analysées et rapportées quotidiennement.

Un rôle toutefois [remis en cause](#) par les premiers intéressés, qui refusent d'être directement assimilés à la montée de la tension sociale, tant redoutée par les services du ministère de l'Intérieur. Mais la question peut être posée : l'information ne constitue-t-elle pas la première pierre de la construction des luttes et des mobilisations à venir dans la période de "l'après" ? ([Alexandre Trifunovic](#))

Les implications du déconfinement suscitent des débats de société multiples - D'abord synonyme de libération dans l'opinion, le déconfinement apparaît de plus en plus comme générateur d'angoisse pour deux Français sur trois au moins [selon un sondage Elabe](#) et comme un véritable casse-tête pour le gouvernement.

La perspective d'une réouverture des crèches, des écoles primaires, des collèges et des lycées dès le 11 mai, qui faisait office mesure symbolique forte depuis la dernière allocution présidentielle, avait suscité jusqu'ici essentiellement l'opposition d'enseignants, l'inquiétude des parents d'élèves, et réactivé l'opposition des franges contestataires du monde éducatif. Les multiples problématiques soulevées par le déconfinement suscitent des centaines de controverses parallèles, qui pour certaines font écho à des controverses de société plus profondes. Savoir comment nous pourrions reprendre l'avion sans risques entre en résonance avec [les appels à restreindre le trafic aérien](#) pour des motifs climatiques. Celle des modalités de la relance économique post-covid ne peut échapper à la question de la compatibilité entre la croissance et la préservation de l'environnement, ou à celle de la [relocalisation des activités industrielles stratégiques](#) sur le sol français. La salubrité des transports en commun dans les métropoles soulève la question d'une généralisation beaucoup plus importante du vélo. Enfin, les manières de déconfiner sans que les personnes âgées ne continuent de pâtir de la solitude questionne plus profondément sur les manières de renforcer la solidarité et le lien social intergénérationnel.

Au-delà des mesures techniques qui permettront d'assurer le déconfinement, l'ampleur des différentes interrogations qui surgissent de ces débats font confusément sentir l'enjeu que représente l'après-11 mai. Au-delà de la dimension administrative et bureaucratique que représente concrètement cette étape, les différentes implications qui en découlent sont quant à elles éminemment politiques. Dans son allocution sur le sujet, Emmanuel Macron avait exprimé son souhait de se « réinventer », citant notamment la « sobriété carbone » comme l'un des enjeux de la nouvelle société devant advenir après la pandémie de Covid-19.

Si l'avènement d'un monde réellement nouveau en est encore au stade de vœu pieux ou de moins de projet débattu en réunions interministérielles, elle représente également autant d'opportunités pour les oppositions de se faire entendre. ([Jean-Baptiste Delhomme](#))

Regard d'expert - L'Algérie à l'heure du Covid-19, par Fayçal KHALEF, et Hichem BOUCHOUAREB



Fayçal KHALEF est associé gérant et cofondateur de Dey Capital, partenaire d'ESL en Algérie. Il a débuté sa carrière au contrôle financier de la division Afrique de Schneider Electric Industries. Il rejoindra plus tard British American Tobacco en qualité de Directeur Juridique et des Relations Institutionnelles incluant une forte activité de Relations Publiques dans le cadre de la défense des intérêts de l'industrie du tabac. Fayçal KHALEF est diplômé de HEC Paris et de la faculté de droit Panthéon.



Hichem BOUCHOUAREB est associé gérant et cofondateur de Dey Capital, partenaire d'ESL en Algérie. Il compte plus de 20 ans d'expérience dans le secteur financier et bancaire. Il début sa carrière à Paris au sein de ADI, société de gestion alternative avant de rejoindre HSBC Global Asset Management à Paris puis, successivement, Société Générale Private Banking et Compagnie Monégasque de Banque à Monaco. Hichem BOUCHOUAREB est diplômé de l'ESCP Europe.

La crise du COVID-19 vient prendre le relais d'un mouvement populaire pacifique inédit qui a rebattu les cartes d'un système politique algérien sous le joug du clan Bouteflika depuis 20 ans.

Les autorités algériennes nouvellement installées ont adopté dès le 20 mars des mesures progressives, tant dans la géographie que dans le temps. Aujourd'hui, un confinement partiel est en vigueur dans la majeure partie du pays, avec fermeture de tous les lieux publics (y compris les mosquées) et commerces non essentiels, un service public minimum mais surtout un couvre-feu de 15h à 7h, à l'exception de la wilaya de Blida, foyer de l'épidémie, en confinement total. Les frontières algériennes sont désormais fermées, excepté quelques rapatriements réciproques avec l'étranger, les algériens regagnant le pays faisant l'objet de placements en confinement dans des hôtels dès leur arrivée.

Bien que transparente dans la forme, tranchant avec l'opacité caractéristique des centres de pouvoir jusqu' alors, la communication, assurée quotidiennement par les experts du Ministère de la Santé, reste néanmoins extrêmement verrouillée, les autorités menaçant de poursuivre les auteurs d'informations non officielles relayées dans les médias ou sur les réseaux sociaux. En parallèle, les autorités militaires assurent également en toute autonomie leur propre communication sur cette crise.

Au 22 avril, l'Algérie déplore officiellement 2.811 contaminations pour 392 décès et plus

de 700 guérisons. A noter que les autorités sanitaires algériennes ont très tôt adopté un protocole de traitement à base d'hydroxychloroquine. Le système de santé, bien que fortement mis à mal, résiste relativement. L'idée d'une sortie de crise commence même à poindre dans l'attente de la confirmation de la tendance baissière observée récemment.

Au demeurant, cette crise a occasionné un fort élan de solidarité, tant local (dans de particuliers et d'entreprises, création d'un fond public de solidarité ouvert à la population) qu'international (assistance technique et dons matériels de la Chine ; aide européenne de 75M€ dédiée à la lutte contre la pandémie).

Cependant, la crise sanitaire tombe mal pour une économie algérienne presque entièrement dépendante des exportations d'hydrocarbures, et déjà confrontée à un défi budgétaire permanent (projections annuelles de déficit à 15% du PIB selon le FMI) depuis la chute brutale des cours pétroliers en 2014 (le FMI évoque une contraction du PIB de 5,2% en 2020). Ainsi, La crise du COVID-19 et son corollaire, l'arrêt quasi-total de l'économie mondiale, viennent se conjuguer à une guerre pétrolière initiée par la Russie et l'Arabie Saoudite, portant le coup de grâce à un équilibre tarifaire déjà fragile, malgré un accord récent de réduction de production, insuffisant au regard des dégâts occasionnés (le prix du baril oscillant entre 14 et 22 dollars). Les marges de manœuvre demeurent limitées malgré des mesures d'urgence (coupe dans les budgets de fonctionnement, plafonnement des importations à 31 milliards de dollars pour 2020) qui restent néanmoins des réactions conjoncturelles venant pallier péniblement le manque de mesures structurelles sans cesse gelées depuis au moins six ans. Les milieux d'affaires et syndicaux redoutent dès lors, en l'absence de mesures de sauvegarde massives et rapides, un contrecoup économique et social violent.

La crise du COVID-19 aura ainsi mis en lumière certains marqueurs du système algérien :

- Une population très connectée, investissant les rares espaces de liberté encore accessibles (Internet), très sensibilisée, autant encline à l'autodiscipline (les appels à la suspension des marches populaires ont rapidement reçu un écho) que réactive à la rumeur, occasionnant parfois des mouvements spéculatifs sur certains produits alimentaires malgré les assurances des autorités quant à leur disponibilité ;
- Un État paternaliste bicéphale (civil et militaire, aux trajectoires parallèles) aux effets tant positifs que négatifs ;
- Un réflexe sécuritaire de la part d'un État crispé par une obsession du contrôle, de l'information notamment.

À propos de nous



Xavier DESMAISON,
CEO
x.desmaison@antidox.fr

Antidox est un cabinet de conseil en stratégie de communication et d'opinion à forte dominante digitale. Antidox positionne les dirigeants au cœur des débats d'idées et connecte les organisations à leur écosystème : des décideurs aux influenceurs, des consommateurs aux collaborateurs.



Alexandre MEDVEDOWSKY,
Président du Directoire
alexandrem@eslnetwork.com

Le Groupe ESL & Network s'est imposé comme l'un des leaders français et européens de l'intelligence économique, de l'accompagnement stratégique et des affaires publiques. ESL & Network conseille aujourd'hui les plus grandes entreprises françaises et les accompagne dans leurs décisions stratégiques, en France comme à l'international. Le Groupe conseille également des Etats et gouvernements.